



DANS CE VOLUME

OCTOBRE 2020

NOS EFFORTS DE REPRÉSENTATION
RAPPORT DE L'ACIPR
DÉVELOPPEMENT DURABLE
NOUVELLES ÉCONOMIQUES

MESSAGE DU PRÉSIDENT
NOUVELLES DES MEMBRES
TECHNOLOGIES ET INNOVATION
NOUVELLES INTERNATIONALES

PRIME TIME 
NEWS

*Subscribe to the English version
Prime Time NEWS*



Il y aura des interruptions, et j'ignore quand elles se produiront ni à quel point celles-ci seront marquantes, mais ce que je sais est qu'elles se produiront de temps à autre, et je sais aussi que nous en sortirons grands.

Warren Buffett

NOS EFFORTS DE REPRÉSENTATION

- L'évaluation de performance du règlement sur le 2-BE par le gouvernement a confirmé que les membres architecturaux de l'ACIPR sont pleinement conformes
- Le gouvernement propose un décret d'inscription des articles manufacturés en plastique comme étant toxiques en vertu de la LCPE
- Les commentaires des membres recherchés concernant le document de discussion du gouvernement visant l'interdiction de six articles en plastique à usage unique
- Le CCME lance à travers le Canada la phase 2 de son Plan d'action concernant l'objectif zéro déchet de plastique
- L'ACIPR fournit l'occasion à ses membres d'examiner l'utilisation possible dans la chaîne d'approvisionnement des premiers stades des technologies des chaînes de blocs afin d'en assurer la transparence
- Le gouvernement fédéral consulte l'ACIPR sur le projet de développement d'un service canadien utilisant les métadonnées
- Les membres ont été informés du statut relatif aux exigences en vertu du SGH et des modifications connexes à la réglementation
- L'industrie a fait connaître ses préoccupations à l'égard de la vérification interne de Santé Canada relativement à son programme sur les matières dangereuses utilisées au travail
- Un rappel a été fait aux membres pour qu'ils transmettent leurs commentaires sur les décisions proposées de l'ARLA concernant six agents de conservation de la peinture avant le prolongement de l'échéance de décembre
- L'ARLA répond à l'ACIPR en ce qui a trait au mandat à être donné à un nouveau groupe d'experts sur les biocides dans la peinture et les revêtements.
- L'ACIPR encourage les membres à participer à des consultations sur les règlements pour le recyclage de la peinture en Colombie-Britannique et en Ontario
- L'ACIPR appuie les efforts d'Arbres Canada pour combattre les effets des changements climatiques sur les forêts

VEUILLEZ PRENDRE NOTE : Les membres qui désirent obtenir de plus amples renseignements sur tout point discuté dans le présent bulletin sont invités à consulter la



 CANADIAN PAINT AND COATINGS ASSOCIATION ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA PEINTURE ET DU REVÊTEMENT

PERSPECTIVES

LA SOURCE CANADIENNE POUR
LES PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE
DANS LES SECTEURS DE LA PEINTURE
ET DE REVÊTEMENT

PERSPECTIVES Le guide et répertoire annuel de l'ACIPR pour 2021 sera bientôt disponible. Complet avec les mises à jour du marché, les derniers enjeux de l'industrie, et plus encore ...

ENVOIE-MOI UNE COPIE



REPRISE POUR MAI 2021

107^e CONFÉRENCE & AGA ANNUELLE DE L'ACIPR
Déclencher l'évolution:
un revêtement à la fois

La conférence annuelle et l'AGA de l'ACIPR sont reportées au mois de mai 2021. Réservez la date: les 26 et 27 mai 2021. La conférence aura lieu au Fairmont Château Frontenac à Québec.

 CANADIAN PAINT AND COATINGS ASSOCIATION ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA PEINTURE ET DU REVÊTEMENT

MESSAGE DU PRÉSIDENT

À première vue, la récente interdiction proposée par le gouvernement fédéral concernant six plastiques à usage unique est une chose positive étant donné que de tels produits ne peuvent pas être recyclés et ne devraient pas finir dans un site d'enfouissement pour les 500 prochaines années. Toutefois, un rapport publié par le gouvernement fédéral dans la Gazette du Canada intitulé *Évaluation scientifique de la pollution plastique* pourrait ne pas être aussi positif, notamment pour l'industrie canadienne des revêtements. Il va trop loin en ce qui a trait aux macroplastiques et aux microplastiques vis-à-vis l'environnement et la santé humaine. On estime généralement que ce rapport n'est pas fondé sur des bases réalistes à partir desquelles des mesures peuvent être prises en vertu de la réglementation

produits de plastique, les résines, les types d'emballage et les polymères impliqués dans une telle évaluation. Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs utilisés dans la peinture et les revêtements ainsi que dans les adhésifs et les obturants.



Avant la publication du rapport du gouvernement fédéral, les microplastiques ont attiré passablement l'attention dans les organismes de réglementation à travers le monde, et plus particulièrement au sein de l'Union européenne. L'ACIPR surveille les développements dans l'Union européenne depuis plusieurs années de concert avec le World Coatings Council. Il est absolument essentiel que les gouvernements, y compris celui du Canada, établissent une définition claire de ces matières et reconnaissent l'absence de méthodes normalisées et de techniques analytiques dans leur évaluation, ce qu'heureusement admet le rapport sur la science. Sans une définition claire, il est impossible de quantifier avec précision les microplastiques dans l'environnement, faisant en sorte que les gouvernements ne peuvent prendre aucune mesure fondée sur des faits, ce qui est ce que le gouvernement canadien a toujours maintenu comme étant la base sur laquelle compter pour élaborer la réglementation.

L'ACIPR est d'avis qu'une évaluation plus approfondie des risques connexes serait aussi nécessaire avant que le gouvernement ne puisse développer des mesures efficaces de contrôle du risque pour la pollution par les macro et les microplastiques. Les risques actuels pour la société en lien à l'utilisation de macro et de microplastiques ne justifient pas de mesures réglementaires immédiates. **Il n'existe aucune preuve objective scientifique démontrant que des indicateurs sur la santé environnementale comme ceux pour l'air, la qualité de l'eau ou la diversité biologique ont été affectés par des macro ou microplastiques de façon à nécessiter que les recommandations du Rapport soient exécutées sous forme de mesures réglementaires.** De manière générale, une évaluation scientifique plus étoffée des risques associés aux matières plastiques devrait d'abord être réalisée. Les activités d'évaluation des risques devraient directement cibler les risques sous-jacents, le cas échéant. C'est du moins ce qui serait nécessaire pour assurer des évaluations de risques efficaces et rentables et, en bout de ligne, des stratégies de gestion du risque.

Le rapport indique que, « Les plastiques sont souvent définis par leur taille, les macroplastiques faisant plus de 5 mm et les microplastiques 5 mm ou moins. **Cette définition canadienne des microplastiques, tirée de diverses études, semble créer une énorme portée pour ces matières, car elle semble inclure tous les types de polymères et leurs dispersions qui entrent toutes sous la limite des 5 mm.** Le gouvernement canadien devrait revoir les écueils associés à une portée si large comme l'a démontré l'expérience de l'Union européenne. La définition initiale de l'ECHA pour l'Europe comprenait les particules solides et semi-solides, et elle ne faisait pas de distinction entre les polymères synthétiques (p. ex. artificiels), naturels ou modifiés de façon naturelle (p. ex. la cellulose) et entre les polymères hydrosolubles et insolubles. Il est clair que les polymères naturels sont fondamentalement biodégradables dans l'environnement et, par conséquent, la définition de l'ECHA a évolué pour que ces polymères ne soient pas considérés comme étant des microplastiques. Les particules polymériques non solides contenues dans les émulsions liquides n'étaient pas non plus considérées des microplastiques. Cette situation

réglementation éventuelle dans ce champ d'action.

De plus, l'approche du gouvernement en ce qui a trait à la pollution par microplastiques primaires par rapport à secondaire doit être clairement délimitée. Il aurait fallu clairement indiquer qu'il s'agissait d'une priorité de recherche dans le rapport, mais cela n'a pas été fait. **Les plastiques primaires** sont fabriqués intentionnellement avec un produit de consommation cible ou un usage bien défini. **Les microplastiques secondaires** ne sont pas fabriqués intentionnellement, mais ils sont le résultat de la répartition et de la fragmentation d'articles en plastique plus volumineux. De nombreuses études sur la prévalence et le sort des plastiques secondaires ont été publiées. Toutefois, elles diffèrent grandement dans la façon dont ceux-ci sont collectés, caractérisés et quantifiés en fonction des sources et des voies par lesquelles les microplastiques sont libérés. Par conséquent, les avis sont partagés sur la question de savoir quels produits sont plus susceptibles d'être libérés dans l'environnement et l'impact de ceux-ci sur les microplastiques secondaires, le cas échéant, comme sur les sédiments et dans les écosystèmes marins. Ces deux lieux d'aboutissement ont été mis en avant dans le rapport, qui fait aussi référence à de nombreux autres rapports publics sur les déchets plastiques dans les océans. L'ACIPR, ainsi que d'autres groupes, ont mis en garde le gouvernement en lui faisant savoir qu'il était important de prendre vraiment en considération les résultats d'évaluation des risques et les facteurs atténuants lors de la quantification de rejets potentiels de microplastiques primaires provenant de produits particuliers ou de classe de produits particuliers. Le but ultime d'un effort bien intentionné visant à protéger les océans du plastique ne doit pas causer de préjudice grave au secteur manufacturier canadien en raison d'une caractérisation un tant soit peu erronée des microplastiques.

Les peintures contiennent des polymères ajoutés intentionnellement ayant une taille variant à moins de 5 mm, comme les microbilles, les granules ou les microfibrilles, qui offrent certaines propriétés désirables en matière de rendement, mais qui ne présentent aucune voie pour le rejet dans l'environnement ou l'inhalation étant donné qu'ils sont physiquement liés dans le film solide du revêtement une fois appliqué. Une fois la peinture appliquée comme un feuil et après qu'elle soit entièrement séchée, les microplastiques dans le feuil sont solidement imbriqués. Plusieurs facteurs peuvent expliquer une dégradation possible d'un feuil de peinture, notamment l'érosion (rayons UV et humidité) et elle ne pourrait s'avérer significative que si la peinture est appliquée sur une surface extérieure. Dans le cas de dégradation, le feuil de peinture se décompose en paillettes ou poussières. Plusieurs selon leurs dimensions seraient étiquetables dans la catégorie des microplastiques « secondaires ». Toutefois, la libération d'espèces individuelles contenues dans un feuil est extrêmement peu probable. **De plus, il n'y a aucune preuve fiable démontrant que les revêtements extérieurs sont un contributeur important aux microplastiques secondaires.**

Outre les polymères, les résines et les additifs, le rapport place aussi les produits ignifuges et les phtalates avec les additifs. Certains de ceux-ci se trouvent dans la peinture et les revêtements. L'ACIPR a rappelé aux représentants du gouvernement que les additifs sont habituellement incorporés à de faibles niveaux de concentration dans les produits. Et dans le cas de la peinture et des revêtements, ils sont également intégrés dans les mélanges, au sein d'une matrice solide, dans le feuil de peinture. Cela apporte plus de certitude en ce qui a trait à la faible probabilité qu'ils soient libérés et posent des risques à la santé humaine

Toute stratégie de recherche scientifique appuyant l'évaluation et la gestion des risques du gouvernement concernant les plastiques doit inclure l'industrie comme partie intégrante de la planification et de la portée des projets d'évaluation des risques, et plus particulièrement quant à l'évaluation de solutions de rechange et de substitutions éclairées. Le plastique est devenu un sujet présentant une charge politique considérable, principalement lorsqu'il est question des déchets de plastique dans nos océans, ce qui s'accompagne d'effets potentiellement négatifs pour le secteur de la fabrication des produits chimiques dans une vaste gamme de produits, dont la peinture et les revêtements, même s'il ne devrait pas en être ainsi.

Gary LeRoux

Président et chef de la direction



OUVERT

BASE DE DONNÉES SUR LES SUBSTANCES CMP DE L'ACIPR

La base de données des substances de l'ACIPR est MAINTENANT EN DIRECT sur le Canada CoatingsHUB, avec plus de 1 100 produits chimiques liés à CASE, triés par CAS-RN, fournissant aux membres l'état actuel des produits chimiques dans le commerce et tout changement envisagé.

Pour réserver une formation, contactez mditullio@canpaint.com

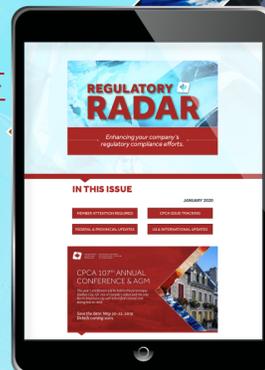


REGULATORY RADAR

RESTEZ À L'AVEN DES
CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRE

Le RegulatoryRADAR est la première publication canadienne pour l'industrie des revêtements. Obtenez cette publication «réservée aux membres» pour de meilleurs résultats pour votre entreprise.

Pour en savoir plus, visitez canpaint.com ou contactez l'ACIPR pour devenir membre!



RAPPORT DE L'ACIPR

L'ACIPR signe une entente avec Arbres Canada pour aider à combattre les effets des changements climatiques sur les forêts canadiennes

L'ACIPR s'est associée dernièrement à l'organisme Arbres Canada pour aider à restaurer les forêts et les écosystèmes endommagés en plantant des arbres. Cette année, 625 arbres seront plantés à travers le Québec dans des régions ayant un plus grand besoin de reboisement et de restauration de l'écosystème. Un arbre mature peut absorber jusqu'à 22 kg de CO₂ par année. Sur une durée de vie de 80 ans, un arbre peut donc capturer jusqu'à 200 kg de CO₂. L'ACIPR invite tous les membres d'entreprises et les particuliers à s'impliquer et à appuyer des programmes de plantation semblables. Demeurez à l'affût des prochaines parutions mensuelles du Prime-heure afin de savoir comment vous pourriez y participer.

L'évaluation de performance du règlement sur le 2-BE par le gouvernement fédéral confirme que les membres architecturaux de l'ACIPR sont pleinement conformes

Publié en 2006, [le règlement 2-BE a été modifié en 2014](#). En 2019, il a fait l'objet de l'évaluation de la mesure de performance d'ECCC. L'étude d'ECCC sur l'efficacité du règlement actuel 2-BE concernant la limitation de la concentration de 2-BE dans la peinture d'intérieur et dans tout nouveau produit, a été mise à la disposition de l'ACIPR, de ses membres fabricants du secteur de la peinture architecturale, et du public en général. ECCC a observé une diminution de 81 % du nombre global de catégories de produits réglementés contenant du 2-butoxyéthanol (2-BE). De plus, les produits restants sur le marché ont respecté les limites réglementaires, ce qui n'a entraîné aucune majoration des émissions de 2-BE. Les représentants d'ECCC sont satisfaits des résultats obtenus. Toutefois, ils procéderont à des tests en laboratoire de certaines peintures et certains produits dérivés de la peinture dans les prochains mois. De plus, étant donné qu'ECCC n'a pu trouver de preuves indiquant un usage accru des catégories de produits non réglementaires avec 2-BE, il ne semble pas qu'une modification réglementaire soit justifiée pour le moment.

Le Canada propose d'interdire l'utilisation de plastiques à usage unique

L'objectif ultime du Canada est l'atteinte de zéro déchet de plastique d'ici 2030 et la réglementation à cet effet sera complétée en 2021. Le 7 octobre dernier, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a proposé de désigner tous les articles fabriqués de plastique comme étant toxiques dans l'Annexe 1 et a annoncé l'interdiction de six plastiques à usage unique d'ici la fin de 2021. De plus, le Canada prend les mesures nécessaires pour améliorer sa manière de gérer les déchets de plastiques par la prévention, la collecte et l'innovation. Un document de discussion décrivant l'approche de gestion intégrée des risques pour les plastiques à usage unique faisait état d'un processus en trois étapes permettant d'identifier les plastiques à usage unique dont l'utilisation devrait être interdite ou limitée, d'établir des objectifs et de choisir l'instrument de couverture du risque approprié pour chacun. ECCC a retenu six plastiques à usage unique qui répondent aux exigences

plastiques problématiques, comme le polystyrène expansé. Il est à toutefois à noter que cette liste sera élargie ultérieurement. Néanmoins, le document de discussion ajoute que tout plastique à usage unique ayant une fonction essentielle et qui n'est pas problématique sur le plan de la récupération de la valeur pourrait se voir exempter de la liste.

De plus, dans le contexte d'une technologie de recyclage qui ne suivrait pas la prolifération de nouveaux types de plastiques, un règlement de la LCPE exigera des niveaux minimums de contenu recyclé dans les produits et les emballages en plastique dans l'avenir. Le gouvernement fédéral songe à établir des normes en matière de produits pour les producteurs de plastiques recyclés, en travaillant en collaboration avec les provinces et les territoires pour développer des normes uniformes. Le gouvernement recueillera les commentaires de parties prenantes jusqu'au début de décembre et l'ACIPR demande également à ses membres de faire parvenir leurs commentaires.

L'évaluation scientifique finale de la pollution plastique au Canada et la déclaration de toxicité d'articles en plastique affecteront l'industrie

L'ACIPR et d'autres groupes de l'industrie sont toujours préoccupés par le manque de preuve sur la toxicité que l'on retrouve dans le rapport final sur l'évaluation scientifique qui contrairement à toutes attentes a mené le gouvernement à adopter le principe de précaution et à justifier l'ajout d'articles manufacturés en plastique à l'Annexe 1 de la LCPE. Cela, à son tour, a indûment déclenché le vaste déploiement de mesures proposées de gestion du risque visant des articles en plastique à usage unique. L'utilisation injustifiée du principe de précaution venait appuyer cette décision du gouvernement d'accélérer les mesures de réglementation touchant TOUS les articles fabriqués de plastique au Canada. Tout cela provient d'affirmations non fondées sur la toxicité et d'une méthodologie et d'un cadre imparfaits. Et ce d'un gouvernement qui prétendait ne vouloir prendre que des décisions fondées sur la preuve, vraisemblablement des décisions également fondées sur la science, en concevant des politiques publiques et en imposant des règlements. Ajouter des termes généraux et mal définis comme « articles manufacturés en plastique » pour indiquer une toxicité sans resserrer la définition et la portée des espèces chimiques présentes en tant que macroplastique ou microplastique et microplastiques, ou sans exclure tout composant ou autres matières inhérents pouvant aussi faire partie des « articles manufacturés en plastique » semble être excessif. En effet, le gouvernement a adopté une définition libre avec des exemples d'articles manufacturés dans de précédents avis qui ne fait que semer davantage de confusion pour toutes les parties concernées, plus particulièrement l'industrie. L'industrie a besoin de certitudes, autant au Canada que parmi nos partenaires commerciaux.

Avant cela, le gouvernement avait procédé à une évaluation des risques et à une analyse de la gestion des risques plus approfondies pour toutes substances ou familles de substances jugées toxiques ou soupçonnées de le devenir. Le rapport

contraste et s'éloignent de l'approche traditionnelle de la gestion des risques solide et « basée sur la preuve » du PGPC. Ils sont, à ce jour, en net contraste avec toute application précédente du principe de précaution. La volonté du gouvernement de moderniser ou de réformer la LCPE, comme il a été annoncé dans le discours du Trône, fait craindre qu'un emploi abusif du principe de précaution mène à une approche fondée uniquement sur les dangers qui deviendra enchâssée dans la loi. Ceci laisse présager un changement radical en ce qui a trait au programme canadien de gestion des produits chimiques largement reconnu et qui s'est avéré un succès jusqu'ici pour le bien de la santé humaine et de l'environnement.

L'ACIPR et d'autres associations ont mis en garde le gouvernement contre une telle divergence au moment où le document général de l'évaluation scientifique préliminaire a été publié. Ainsi, l'ACIPR s'implique avec les membres sur cette importante question et l'Association fournira de plus amples commentaires sur la déclaration de toxicité générique pour tous les articles manufacturés plastique. De plus, ces publications soulèvent une question fondamentale pour le gouvernement et toutes les parties prenantes : « Quels sont les matières et produits chimiques offrant une solution de rechange incontestablement stable ou acceptable sur le plan environnemental que devrait utiliser l'industrie en remplacement de certains des six articles essentiels en plastique à usage unique et de grande consommation qui sont visés par l'interdiction immédiate? » La tenue de débats bien informés avec l'industrie et d'autres secteurs sur la disponibilité de produits de rechange est essentielle avant que le Canada n'impose à l'industrie une interdiction ou d'autres restrictions perturbatrices.

Est-ce vraiment ce que le Canada veut faire dans la pire récession recensée depuis les 100 dernières années? Le pays veut-il avoir un impact négatif sur l'économie et empêcher des investissements étrangers directs, lesquels sont déjà au niveau le plus bas? Le Canada est un pays commerçant qui dépend du commerce pour assurer sa prospérité et sa qualité de vie.

L'évaluation des produits chimiques se poursuit au Canada

Deux récentes évaluations préliminaires sur les risques, un rapport final sur l'évaluation des risques, et un article 71 Plan de demandes de renseignements pour précurseurs PFHxS, impliquant l'industrie de la peinture et des revêtements ont été publiés au début d'octobre. Une ébauche de rapport d'évaluation préalable propose trois substances comme étant toxiques pour la santé humaine dans le groupe de certaines substances ignifuges organiques, dont la mélamine, le TCPP et le TDCPP utilisés dans certaines peintures et certains adhésifs. L'ACIPR demande à ses membres de revoir leur utilisation potentielle de ces substances et de partager leurs commentaires. Une autre ébauche du rapport d'évaluation préalable proposait dernièrement de désigner l'acide paratoluènesulfonique, une substance utilisée dans le secteur CASE, comme non toxique. L'avis de l'article 71 demande de l'information sur 33 composés d'acide perfluorohexane sulfonique, ses sels et précurseurs (PFHxS) pour pouvoir évaluer les risques que posent ces substances, qui ont été

travers le monde comme les agents d'attaque chimique dans les revêtements hydrophobes, et dans des produits potentiellement ignifugeants, mais l'ACIPR n'a reçu aucune preuve indiquant une utilisation dans les revêtements, les adhésifs et les produits connexes vendus au Canada.

La Lead Alliance du World Coatings Council présente un webinaire mondial sur les lois concernant la peinture au plomb

De nombreux décideurs publics au sein du gouvernement qui envisageaient ou étaient sur le point d'élaborer des lois sur la peinture au plomb, et toutes les parties prenantes impliquées dans le processus, ont été invités à prendre part à des réunions présentées par les partenaires Lead Alliance afin d'aider au processus d'élaboration des règlements en fonction de la loi type, ou à participer à des essais sur le plomb, et à se pencher sur d'autres perspectives pour les pays qui ne sont pas régis par de tels règlements comme le sont le Canada et l'Union européenne.



Veillez consulter la plateforme CoatingsHUB de l'ACIPR pour obtenir de plus amples détails sur chacun des sujets.

RECONNAISSANCE ATTRIBUÉE À NOS MEMBRES

Dow remporte cinq prix R&D 100

Cinq technologies de Dow ont reçu des prix R&D 100, récompensant les 100 meilleures technologies révolutionnaires présentées au cours de la dernière année. Les technologies primées de Dow comprennent un adhésif conducteur d'électricité, un agent d'encapsulation de silicone sans apprêt, des élastomères polyoléfiniques, une émulsion et une dispersion de polyoléfine pour le papier et le carton.

PPG reçoit deux importantes reconnaissances pour ses innovations

PPG a reçu le prix R&D 100 Recognition pour deux technologies innovantes pour la peinture et les revêtements et des employés de l'entreprise ont reçu le prix Louis Schwitzer 2020 pour leur rôle en innovation dans le cadre du championnat Indycar Series. La technologie de PPG appelée Clean Surface Technology™, qui permet d'obtenir une peinture d'intérieur anti-taches et facile à nettoyer, et l'application rapide et sans dépassement de peinture de PPG s'est méritée le prix R&D® 100 pour 2020. De plus, des ingénieurs œuvrant dans l'activité aérospatiale de PPG ont reçu, dans le cadre de la 54^e édition annuelle de l'événement, le prix Louis Schwitzer pour leurs contributions au développement du produit Aeroscreen pour le championnat NTT INDYCAR® SERIES.

MAPEI remporte le prix GreenStep Product pour 2020

MAPEI a reçu le prix lors d'une remise effectuée dans le cadre d'un événement virtuel. Le prix GreenStep Environmental est remis par le magazine Floor Covering Weekly. Il souligne

déclare la conformité de ses produits par des déclarations environnementales attestées, des informations sur les stocks du manufacturier, des certifications sur les émissions de COV et bien plus.

Dow a reçu le prix National Safety Council Green Cross Safety Innovation pour 2020

Le prix NSC Green Cross for Safety® Innovation souligne les gens et les organisations qui ont contribué à l'avancement en matière de sécurité au travail, sur la route et dans les résidences et communautés. Dow a reçu le prix pour son projet Aerial Lift Safety, qui développe des interventions transformatrices afin d'empêcher de graves blessures par les nacelles élévatrices et d'améliorer la technologie des équipements d'origine.

L'ACIPR souhaite partager vos réussites

Si votre entreprise reçoit un prix ou une reconnaissance spéciale, veuillez en informer l'ACIPR!



Le Rapport mensuel de l'ACIPR sur les fusions et acquisitions, et ententes de distribution, pour mai 2020 est maintenant disponible sur la plateforme [Canada CoatingsHUB](#) (pour les membres seulement)



CANADIAN PAINT
AND COATINGS
ASSOCIATION

ASSOCIATION CANADIENNE
DE L'INDUSTRIE DE LA PEINTURE
ET DU REVÊTEMENT

CRÉER DE L'AIR FRAIS UN ARBRE À LA FOIS!

L'ACIPR est fier d'appuyer Arbres Canada. Nos dons annuels au nom de l'ACIPR et de tous ses membres contribuent aux efforts de séquestration du Co2 et de reboisement partout au Canada.

TreeCanada  ArbresCanada

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les partenaires de Hempel développent une protection de surface pour les éoliennes

stratégique impliquant des solutions innovantes pour la protection de surface d'éoliennes.

Les premiers revêtements de bois entièrement à séchage UV créent de nombreuses possibilités

La gamme extérieure de séchage complet aux rayons **UC RUBBOL** des revêtements de bois Sikkens permet de diminuer de 16 heures le temps de séchage, et le système de revêtements peut diminuer considérablement le temps de production et les dépenses énergétiques, tout en offrant les performances les plus élevées.

BASF offre l'Ultramid® Advanced pour les technologies de piles à combustible de dernière génération

Nuvera Fuel Cells, un fabricant américain de moteurs à zéro émission pour poids lourds, utilise maintenant le produit Polyphthalamide Ultramid® Advanced N de BASF dans la fabrication de plusieurs composants de sa dernière génération de piles à combustion de 45 kW. Les composants des moteurs à piles à combustion nécessitent des propriétés stables à diverses températures.

Axalta offre un programme d'études en ligne gratuit à toutes les écoles de formation professionnelle en Amérique du Nord

Ce **programme d'études** en ligne offre aux écoles un contenu gratuit qui couvre tous les aspects de l'industrie de réparation de carrosserie.

Recyclage des plastiques : un catalyseur déconstruit le polyéthylène en libérant des alcanes bénéfiques

Un **nouveau système de catalyseurs** pourrait permettre de transformer les déchets plastiques en produits plus bénéfiques pour le recyclage des plastiques que ceux fabriqués par procédé de fusion et autres méthodes. Le nouveau système consiste en des nanoparticules de silice et de platine pouvant convertir le polyéthylène haute densité en composés utilisés pour la fabrication de carburant diesel et de lubrifiants. Le système synthétique imite les enzymes naturelles qui coupent les chaînes moléculaires.

Demandes de communications de l'American Coatings Association pour la CoatingsTech Conference 2021

Le **thème de la conférence 2021** est « Technologie essentielle des revêtements : Soutenir les défis en matière de développement durable aujourd'hui. »

Lectures complémentaires

- **Webinaires sur demande : *The Future of Air Emissions Reporting: Leveraging Real-time Data to Meet Environmental and Sustainability Targets***

TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Peintures à aspect or et bronze sans métal

Les peintures métalliques brillantes rehaussent la beauté de nombreux produits. Mais la majorité des pigments doivent leur brillance à des paillettes d'aluminium, de cuivre, de zinc ou autres métaux, qui présentent des inconvénients. Des chercheurs ont développé des teintures entièrement organiques et sans métal, basées sur des oligomères 3-méthoxythiophène contenant du chlorure et pouvant former des feuillets donnant une apparence or et bronze. Leur utilisation est destinée aux imprimantes commerciales à jets d'encre et dans les systèmes électroniques organiques.

Surfaces antimicrobiennes hautement efficaces et stables

Des revêtements antimicrobiens photoactifs ont été développés au moyen de nanocomposites d'oxyde de graphène réduits en oxyde de zinc (ZnO-rGO). Leur remarquable activité antimicrobienne est réalisée par l'altération des cellules bactériennes en raison de dommages à la membrane cellulaire et par la tension oxydante intracellulaire produite par le dérivé réactif de l'oxygène (DRO) photogénéré.

Revêtements hygiéniques à l'eau basés sur du latex acrylique par autoréticulation

Une fabrication facile de revêtements hygiéniques respectueux de l'environnement basés sur du latex acrylique comprenant des nanoparticules inorganiques intégrées provenant de ZnO et MgO nanostructurés, respectivement, et jouant le rôle d'agents antibactériens.

Infections à Candida empêchées grâce à des revêtements pour les biomatériaux à base de titane

Les infections fongiques de prothèse sont l'une des plus graves complications suivant le remplacement total d'un joint. Le traitement de ces infections après une opération se fait en administrant des antifongiques, pouvant contribuer à une résistance bactérienne accrue. Des scientifiques ont proposé une méthode différente qui consiste à utiliser les revêtements dotés d'agents antifongiques directement déposés sur les implants. Les nouveaux revêtements biodégradables sont recouverts sur des substrats de titane métallurgique en poudre et ils comportent du fluconazole et de l'anidulafungine pour une libération locale.

Revêtement nanocomposite hybride époxydique de dioxyde de titane/PDMAS pour camions-citernes de produits pétroliers en acier

Une nouvelle étude fait état d'un revêtement résistant à l'inhibition, à régénération spontanée, à résistance mécanique, résistant aux UV et chimiquement stable pour les camions-citernes.

Nouvel adhésif sous-marin intelligent : une impulsion électrique libère sa force adhésive

Au moyen d'une stimulation électrique, des ingénieurs biomédicaux ont pu faire passer un prototype de colle intelligente allant sous l'eau de l'état collant à non-collant en moins de

Le robot pour l'enlèvement de revêtements au laser de SwRI remporte un prix R&D 100

Le décapage de la peinture et d'autres revêtements d'avions à grand fuselage doit se faire régulièrement et il implique des procédés onéreux, chronophages et potentiellement dangereux pour les travailleurs et l'environnement. La procédure peut maintenant se faire de façon plus efficace à l'aide d'un laser guidé par robot qui a été développé par la Southwest Research Institute (SwRI) et XYREC. Le robot provient d'une technologie unique et respectueuse de l'environnement.

Lectures complémentaires

- [TiO2, Material Found in House Paint, May Spur Technology Revolution](#)
- [RAW Paints B.V. Developed a Patent Pending White Pigment Formula to ReplaceTiO2](#)
- [Coating Mechanics to Defend Against the Environmental Elements](#)

NOUVELLES ÉCONOMIQUES

Le Conference Board du Canada indique que l'incertitude entourant la COVID-19 devrait aplatir la courbe de la reprise économique

Avec la levée des restrictions sanitaires en mai dernier, une certaine reprise a été notée pendant l'été, mais un fossé béant reste toujours à combler avant que l'économie canadienne puisse revenir à la normale. L'arrivée de la deuxième vague de COVID-19 cet automne continue de perturber la reprise du pays. Bien qu'un arrêt complet de l'économie canadienne a pu être évité, les arrêts sur le plan régional continuent de miner la voie vers une reprise. Par conséquent, le PIB réel mondial devrait baisser de 4,7 % cette année. Les investissements commerciaux génèrent un rendement inférieur avant la crise de la COVID-19 et ils seront encore plus touchés cette année. Au Canada, le marché de l'habitation s'est grandement rétabli des périodes de confinement, mais le dynamisme actuel de l'économie qui va au ralenti et un soutien gouvernemental plus faible devraient contribuer à affaiblir ce marché au début de 2021. Les gouvernements provinciaux et le fédéral font face à d'importants déficits, ce qui accroîtra considérablement la dette au cours des deux prochaines années. Heureusement, les taux d'intérêt devraient demeurer à près de zéro.

AECG : trois ans déjà

Au total, la valeur commerciale a crû de 25 % en vertu de l'Accord économique et commercial global (AECG). Cet article de l'EDC fait également valoir les nouvelles occasions qui permettent aux entreprises canadiennes de soumissionner des contrats gouvernementaux de l'UE (évalués à 4 600 milliards de dollars canadiens) et il souligne ce que signifie l'AECG pour les investisseurs, et parle des groupes de

Le Canada a annoncé une injection supplémentaire de 10 milliards de dollars à son plan de croissance de l'infrastructure

Il vient s'ajouter aux 35 milliards de dollars déjà alloués en vertu du [Plan Investir au Canada](#).

Deloitte : Tendances économiques canadiennes/internationales et une vision pour un Canada prospère en 2030

Un [développement clé](#) s'explique par les équipes de direction à l'échelle du Canada qui profitent de la crise actuelle pour effectuer des changements fondamentaux au sein de leur entreprise. Bien que certains de ces changements soient nécessaires – par exemple l'augmentation de la prestation de services numériques et du télétravail, dans de nombreux cas, les nouveaux investissements et les réformes structurelles ont pour but de permettre aux organisations de prospérer dans ce que sera devenu le monde après la pandémie. Les entreprises qui ont démontré qu'elles pouvaient s'adapter rapidement aux nouvelles circonstances devront continuer de tirer parti de cette capacité, car la reprise s'annonce difficile et elle comportera son lot de risques. Les mesures que nous prenons maintenant se répercuteront tout au long de la prochaine décennie. [Deloitte présente trois aspects clés](#) pour construire une nation prospère d'ici 2030.

Ce que réserve l'avenir de l'emploi dans les industries pétrolières, gazières et chimiques

[Environ 70 % des emplois perdus](#) pendant la pandémie pourraient ne pas être remplacés d'ici la fin de 2021 avec un baril de pétrole à 45 \$. Cette récession est sans pareil. Elle remet en question le fondement et les dimensions profondément interconnectées du travail, de la main-d'œuvre et du milieu de travail de l'industrie.

Une enquête du MEC mesure l'état du marketing numérique

[Confrontés à des budgets serrés en raison de la COVID-19](#), les négociants de marque ont plus que jamais réduit leur dépendance sur les médias et les agences de création. Du jamais vu depuis la dernière décennie. Cette situation a mené au recours à des [stratégies publicitaires](#) en interne ou au partage du travail en se servant d'un modèle hybride. Les principales raisons qui incitent au recours aux stratégies en interne sont pour économiser de l'argent et la conviction que les délais d'exécution seront plus courts. En revanche, la principale raison expliquant la sous-traitance est l'accès à une expertise et à des connaissances spécialisées.

L'indice des prix à la consommation du Canada ajusté pour refléter les nouvelles réalités entourant les dépenses

Une [récente analyse](#) exploratoire de Statistique Canada fournit des renseignements sur les données et les méthodes utilisées pour calculer les indices des prix ajustés ainsi que les pondérations des dépenses pendant le confinement du printemps.

L'évaluation de l'impact économique de la fabrication de pointe au Canada : 185 \$ milliards de PIB, 360 \$ milliards d'exportations annuelles, 1,7 million d'emplois. Par ses technologies de l'industrie 4.0 et ses capacités de fabrication de nouvelle génération, **le Canada révolutionne** la conception, la production, la distribution et la réparation des produits et des composants dans une multitude d'industries. Les avancées en robotique, en automatisation et en technologies comme la fabrication additive (impression 3D) trouvent des applications dans bien des secteurs industriels au Canada.

Indicateurs économiques canadiens

- **Les ventes d'automobiles en hausse en septembre de 2,4 % : meilleure performance depuis le début de la pandémie**
- **S.C.H.L. : peu de changement des mises en chantier en septembre**
- **EDC : la COVID-19 et ses demandes sur l'économie**
La suspension des activités a été éprouvante, mais un démarrage synchronisé de l'économie se révèle aussi une entreprise compliquée.

Lectures complémentaires

- **CoatingsWorld Pigment Directory**
- **La relance économique du Canada : outil de suivi de la relance et analyse trimestrielle des risques pays**
- **CASL Enforcement Penalty of \$100,000 for Sending Messages and Installing Software Without Consent**
- **5G and the Future of Connected Manufacturing**
- **The Trans-Pacific Partnership (TPP): What's in It for Us?**
- **A Closer Look at the Wood Coatings Market**
- **Industry's 1st all-Canadian, Zero-Emission Concept Vehicle**

NOUVELLES INTERNATIONALES



Les rapports mensuels d'étude de marché de l'ACIPR sur le secteur peintures et revêtements ainsi qu'adhésifs et obturants sont maintenant disponibles sur la plateforme **Canada CoatingsHUB (pour les membres seulement).**

Obtenez plus de renseignements sur les études de marché concernant le marché mondial de la peinture et des revêtements et plusieurs sous-marchés comme ceux

Consultez également les renseignements sur les tendances du marché mondial des adhésifs. Il peut s'agir, entre autres, de tendances relatives aux performances élevées, au secteur de l'automobile, industriel, hybride, au polymère modifié silane, à l'aérospatial, à l'électronique, au durcissement à l'humidité, aux thermofusibles, aux sous-marchés des adhésifs à haute température. L'ACIPR s'implique également dans l'analyse des tendances de quelques matières premières et dans quelques publications sur le profil du marché en 2020.

RESTEZ CONNECTÉ AVEC L'ACIPR



LIRE LE BLOG DE L'ACIPR

VOIR LES ÉVÉNEMENTS DE
L'ACIPR

Voyez ce message dans votre fureteur

The Canadian Paint and Coatings Association
Our mailing address is:
900-170 Laurier Avenue West
Ottawa ON K1P 5V5

[Pour vous désabonner](#)

Copyright © 2020 Canadian Paint and Coatings Association, All rights reserved.